

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 130 (1985)  
**Heft:** 2

**Artikel:** La valeur actuelle de notre infrastructure de combat  
**Autor:** Moccetti, Roberto  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-344578>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 28.03.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# La valeur actuelle de notre infrastructure de combat

par le commandant de corps Roberto Moccetti

*Lors de la commémoration du X<sup>e</sup> anniversaire de l'Association Saint-Maurice pour la recherche de documents sur la forteresse, le commandant de corps Roberto Moccetti, cdt du 3<sup>e</sup> corps d'armée de montagne, a prononcé une conférence qui est en quelque sorte la synthèse des réflexions actuelles sur le sujet.*

*C'est pourquoi il nous a semblé nécessaire d'en faire bénéficier les lecteurs de la Revue Militaire Suisse, en précisant que l'auteur, au cours de cet exposé, s'exprime également à titre personnel.*

*Lieutenant-colonel Jean-Jacques Rapin  
Président de l'Association Saint-Maurice*

## 1. Introduction

Sous le titre *Fortificazioni e distruzioni* a paru, en octobre 1983, dans le livre du CA mont 3 *Notre corps alpin*, une étude sur le problème de l'infrastructure de combat de notre armée. L'évolution historique y est présentée en fonction de la menace du moment et des tendances de l'art de la construction. Les nouveaux procédés et moyens d'attaque ont toujours eu des influences plus ou moins profondes sur les fortifications; les contre-mesures, aussi bien intellectuelles que matérielles, ne sont généralement prises qu'après une période de tâtonnements.

Pour des raisons de temps et de priorité, je renonce aujourd'hui à développer l'historique de la forteresse, à l'étranger comme en Suisse. Je ne parlerai pas non plus des liens étroits qui existent entre destructions

et fortifications. Ces deux composantes représentent pour notre pays un élément important de dissuasion et peuvent être directement influencées par les plus hautes sphères politiques et militaires. Elles sont très étroitement liées au terrain, dont elles renforcent les caractéristiques naturelles.

Je vais donc limiter mon exposé à trois thèmes principaux:

- définitions fondamentales et conditions préliminaires;
- situation à la fin de la Deuxième Guerre mondiale;
- valeur actuelle de ces installations.

## 2. Définitions fondamentales et conditions préliminaires

2.1. La valeur de l'infrastructure de combat est directement liée à la force naturelle du terrain. Comme cette

dernière est notoire dans l'ensemble de notre territoire, on peut prétendre avec raison que, dans notre pays, les renforcements de terrain donnent des avantages impensables ailleurs. Le terrain est toujours, grâce à ses caractéristiques militaires et géographiques, notre meilleur allié. C'est un bien incommensurable, qui est mis gratuitement à notre disposition, et que nous devons systématiquement faire fructifier.

2.2. La forteresse s'est développée avec la doctrine de la défense et peut être considérée comme sa sœur siamoise. Cette complémentarité a déterminé, au cours des 170 années écoulées, l'évolution de l'infrastructure militaire dans notre pays.

Vous connaissez l'image d'un ennemi potentiel, la menace qui en découle et nos contre-mesures dans le cadre de la défense stratégique. Sur l'échiquier suisse, nos opérations militaires n'ont pas pour but de gagner des combats de rencontre ni de rejeter dans d'autres secteurs opératifs un adversaire très probablement supérieur. Notre effort visera à user l'adversaire dans le terrain le moins fort et à mener un combat de longue durée dans le plus fort, afin de garantir l'existence de notre Etat.

Ce poids du combat de longue durée sera supporté par une infanterie agressive et par l'appui de feu d'une artillerie forte.

Cela exige aussi une protection antiaérienne optimale, une autonomie

de soutien élevée et des renforcements de terrain qui utilisent en notre faveur et améliorent ses propriétés naturelles. C'est pourquoi je considère comme insensée l'idée de renoncer à l'appui de la forteresse et je me permets de citer le général Guisan: «Notre armée de milice, à qui par deux fois le baptême du feu a été épargné, ne sera jamais en état de s'opposer avec succès, en terrain ouvert, au premier coup d'une armée étrangère permanente, si la force du terrain auquel elle s'appuie n'est pas augmentée par des fortifications.»

2.3. La fortification a pour objectif d'augmenter notre propre puissance de feu et de diminuer l'efficacité de celle de l'adversaire, de faciliter notre mobilité et de limiter celle de l'attaquant; elle peut être permanente, semi-permanente ou de campagne.

La fortification permanente est l'expression des réflexions politiques, stratégiques et opératives d'un Etat. L'adjectif permanent indique que l'ouvrage est fait pour durer et que les dispositifs sont mis en place déjà en temps de paix. Cela nécessite un engagement technique et financier important. Sous la dénomination de fortification de campagne, on entend au contraire tous les travaux exécutés par les unités pour leur préparation au combat, après la mobilisation et la prise du dispositif. Ces constructions ne protègent que contre les éclats et, dans certains cas, contre l'action directe d'armes de petit calibre. La

fortification semi-permanente représente une solution intermédiaire. Sa construction prend beaucoup plus de temps que celle des fortifications de campagne et nécessite généralement l'engagement de troupes du génie. La fortification semi-permanente protège, par exemple, pour un ouvrage en béton ou dans le rocher, contre des coups d'artillerie jusqu'à un calibre de 10,5 cm et contre des bombes d'aviation jusqu'à 50 kg.

Les formes modernes de la menace ont donné une importance particulière à la protection, qui cependant est aujourd'hui toujours relative. Il s'agit de survivre à l'attaque de l'adversaire et de garder intacte la force combattive de la troupe sur le champ de bataille. Alors que la protection civile ne doit garantir que la survie de la population, la fortification a pour mission, outre la protection de la force combattive des formations, la création de bonnes conditions pour le combat ; le principe, pour une troupe, est que l'efficacité a la priorité sur la protection.

2.4. La fortification de campagne, depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale et l'avènement de l'arme atomique, a gagné en importance. Sur le champ de bataille moderne, un abri est vital, aussi modeste soit-il, et si possible pour tous les combattants. Particulièrement à la lumière des développements les plus récents, comme la bombe à neutrons, on peut prétendre que la fortification de campagne n'est plus, pour le défenseur, le

parent pauvre de la fortification permanente.

Dans notre pays, ce nouvel aspect de la fortification a été justement reconnu dès la fin de la Deuxième Guerre mondiale. De gros efforts ont été consentis pour préparer les unités à ces tâches particulières. L'organisation des chefs de construction a été créée à cet effet. Quelques problèmes ne sont du reste pas encore résolus : la substitution totale ou partielle du bois par d'autres matériaux, le stockage sur place d'éléments démontables légers et imputrescibles, l'exécution de préparatifs en temps de paix, comme des travaux à l'explosif dans le rocher.

Les conditions dans le secteur du CA mont 3 sont particulièrement défavorables :

- terrain rocheux,
- difficultés de transport,
- peu de constructions pouvant être utilisées valablement.

En montagne, il est par conséquent, plus qu'ailleurs, nécessaire de prévoir la construction d'installations permanentes, qui sont la colonne vertébrale des secteurs de défense parce que, après la mobilisation, la troupe n'aura que rarement le temps de se protéger avec des fortifications de campagne.

2.5. Avant même de se demander si la fortification a répondu à ce qu'on attendait d'elle, je pense judicieux de confronter les principaux avantages et inconvénients de la fortification permanente. Les avantages figurent dans le but même recherché par les fortifica-

tions, tandis que les inconvénients résident dans le fait que les fortifications sont statiques et que la liberté de décision des commandants est limitée.

La mobilité des véhicules dépend de la situation aérienne, de l'état des voies de communication, de la nature de l'entre-terrain et de la protection des moyens propres. Je rappelle qu'au début de l'été 1944, la domination aérienne des Alliés était telle que la Panzerlehr-Division allemande, quoique bien équipée et extrêmement bien conduite, n'a pas pu exécuter dans les délais un mouvement d'une centaine de kilomètres, a subi de lourdes pertes et n'a par conséquent pas été en mesure d'entrer dans le combat pour y arracher la décision.

Ce sera toujours un dilemme, lors de la comparaison des coûts, de choisir entre une batterie mobile de canons et une pièce de même calibre en tourelle ou en casemate. Il faut tenir compte, dans l'appréciation, du fait qu'une mobilité restreinte des formations mécanisées reste possible avec une couverture locale de l'aviation et de la DCA lorsque l'adversaire possède la supériorité aérienne. Je doute, par contre, que des formations motorisées, comme l'artillerie tractée, puissent, dans les mêmes conditions, faire mouvement sur les routes des Alpes ou des Préalpes où les possibilités de camouflage sont plus restreintes et celles de quitter la route rares. Même si l'adversaire, dans son propre intérêt, n'a pas avantage à procéder à des interruptions d'itinéraires, il tentera,

par des engagements chimiques, de gêner ou d'empêcher l'utilisation des routes par nos véhicules.

En terrain de montagne, il n'est que rarement possible de se soustraire à l'observation ou au feu de l'ennemi par le mouvement; les progrès techniques dans le domaine du repérage et de la précision des armes annihilent les avantages d'un «mouvement perpétuel». A part les caractéristiques de tir et de mobilité, le coût élevé et le degré de protection toujours relatif d'armes fixes par rapport aux armes mobiles jouent un rôle important. Une solution à ce dilemme ne peut se trouver qu'en procédant à une analyse comparée des principaux aspects (comme l'efficacité de l'arme, la capacité de concentration des feux dans le temps et dans l'espace, la protection, etc.), quoiqu'il soit extrêmement difficile de quantifier ou de mesurer les avantages.

2.6. Dans notre pays, le terrain dicte souvent où se déroulera la défense, où, appuyés sur des obstacles naturels, seront érigés les barrages; la liberté d'action des chefs, qui doit cependant toujours être recherchée, en est partiellement limitée. L'infrastructure permanente est, pour un commandant, la dot d'une fiancée: le futur époux peut renoncer à tout ou partie de ce qu'offre la famille. L'Histoire démontre les raisons qui peuvent justifier une telle renonciation: Hindenburg, par exemple, occupa, en 1917, la ligne qui porte aujourd'hui son nom en abandonnant celle de la

Somme; Gouraud abandonna et détruisit, en juillet 1918, sa première position pour se retirer sur une deuxième au début de l'attaque sur l'Aisne.

Compte tenu des caractéristiques de notre terrain et de nos missions, je pense que des infrastructures de combat bien placées et construites solidement sont d'une grande utilité et peuvent aider à épargner beaucoup de sang; cela surtout si les combats commencent juste après la prise du dispositif. Les fortifications du pays, réalisées il y a des dizaines d'années, reflètent une décision stratégique; elles ne peuvent pas, même avec le meilleur camouflage et malgré les mesures les plus sévères de maintien du secret, passer inaperçues. Dans ce contexte, j'aimerais citer cette parole du général Forster, inspecteur des troupes du génie de l'armée allemande à partir de janvier 1933: «La fortification de campagne, c'est la tactique enterrée; la fortification du pays, c'est la stratégie dans du béton.»

### **3. Situation à la fin de la Deuxième Guerre mondiale**

3.1. Je tente maintenant de donner une réponse aux questions qui se posaient à la fin de la dernière guerre mondiale: la fortification permanente est-elle encore actuelle?

Quelles forteresses et quelles lignes fortifiées ont résisté?

Je pense que les forteresses en elles-

mêmes, pour autant qu'on puisse le déduire des événements militaires de la Deuxième Guerre mondiale, n'ont pas été mises en échec. Ce sont les espérances irréalistes mises en elles qui ont été déçues.

A la fin de la Première Guerre mondiale, la fortification permanente avait acquis une réputation quasi charismatique, ce qui se fondait, entre autres, sur les succès de la ligne fortifiée Verdun - Toul - Epinal - Belfort qui avait résisté pendant toute la guerre. Malgré leur chute anticipée au début du conflit, après 5 à 7 jours de siège, on reconnaissait aussi aux forteresses de Liège, de Namur et de Maubeuge le mérite d'avoir ralenti le plan d'attaque allemand en bloquant l'avance de l'armée impériale, rendant ainsi possible le succès de la bataille de la Marne.

3.2. La recherche de sécurité incita certains Etats à construire pendant l'entre-deux-guerres des lignes fortifiées qui auraient dû représenter la sécurité absolue. Pendant le conflit qui suivit, tous ces ouvrages tombèrent, les uns après avoir rempli leur mission, d'autres sans avoir répondu à ce qu'on attendait d'eux.

Parmi les dispositifs fortifiés qui ont eu une influence positive sur le déroulement des opérations, citons la ligne Mannerheim. Malgré la modestie des ouvrages, les éléments mobiles de la défense finlandaise purent s'y appuyer pendant l'hiver 1939/40. Des succès semblables furent enregistrés au printemps 1941 sur la ligne Metaxas qui

nécessita, malgré des installations simples, l'engagement des meilleures divisions de montagne allemandes. Plus loin, la ligne Staline favorisa le combat retardateur des Russes en été 1941, la forteresse de Sébastopol retint une armée complète et ralentit de manière décisive l'offensive allemande en Ukraine. En Afrique du Nord, la position fortifiée de Tobrouk fut la pierre angulaire des combats de 1940-42. La ligne Maginot des Alpes permit à de faibles forces de faire avorter l'attaque d'un groupe d'armées. Le Westwall permit à l'armée allemande, en automne 1939, de couvrir avec peu de forces son front ouest et, en l'espace d'un mois, de liquider de manière décisive le conflit avec la Pologne. Dans cet ordre d'idées, je vous rappelle comment les Allemands, pendant la campagne d'Italie 1943-45, malgré une supériorité oppressante des Alliés, menèrent un combat retardateur efficace en construisant de manière semi-permanente plusieurs lignes de défense successives.

3.3. De fausses conceptions, des idées préconçues ou des effets de surprise spéciaux ont été le motif de l'échec total d'autres installations défensives. Un exemple typique d'une surprise absolue fut la mise hors combat de la forteresse moderne d'Eben Emael en mai 1940, grâce à de nouvelles techniques d'attaque et à l'utilisation de moyens de combat spéciaux, comme l'atterrissage silencieux de planeurs sur l'ouvrage même

et la pose de charges creuses sur le blindage. Le trouble fut si grand que la garnison ne sut pas, jusqu'à la reddition de l'ouvrage, ce qui s'était passé sur le toit de la forteresse. 85 agresseurs avaient réussi en peu d'heures à contraindre 1200 défenseurs à la capitulation.

3.4. La ligne Maginot était un des meilleurs exemples de fortification permanente, tant par le nombre des ouvrages que par l'effort intellectuel, technique et financier qu'elle nécessita: elle fut projetée au bon moment, disposa de bonnes disponibilités financières et bénéficia d'un apport notable de l'industrie lourde. Sa réalisation témoigna enfin et surtout de la grande tradition et de l'expérience en matière de construction de fortifications des ingénieurs français. En six ans de travail, de 1930 à 1936, il fut possible de réaliser un système respectant tous les principes de l'art de la fortification et offrant une protection contre toutes les menaces alors connues. La ligne s'étendait, le long de la frontière franco-allemande, de la Suisse au Luxembourg. Le long du Rhin, elle était plus modeste, avec des ouvrages d'infanterie espacés, mais complétés par une deuxième ligne construite en terrain plus favorable.

L'issue du conflit franco-allemand de 1939/40 ne permet pas de porter un jugement définitif sur la valeur de la ligne Maginot, puisqu'elle n'a pas été attaquée directement, mais contournée par le nord. Il reste pourtant établi

que, même après le retrait des troupes françaises d'intervalles, les Allemands n'ont pas réussi, en juin 1940, à s'emparer des ouvrages importants comme le Hochwald, Schönenbourg et le Four-à-Chaux, cela malgré l'engagement d'obusiers de 420 mm et de bombes de 2000 kg et bien que l'attaque eût été préparée minutieusement en Tchécoslovaquie, sur des forteresses analogues également construites, entre 1935 et 1938, par des officiers du génie français. Le lieutenant-colonel Rodolphe décrit les succès défensifs de cet ouvrage et conclut: «Le génie, arme si souvent critiquée, peut être fier du magnifique travail qu'il a conçu et réalisé dans son béton et ses cuirassements. La ligne Maginot n'a pas trompé ses défenseurs. Tout ce que l'on peut constater, c'est que le haut commandement français ne s'est pas servi de cet outil magnifique.»

L'échec ne peut donc pas être mis au passif du système fortifié: cela n'avait pas été reconnu dans les décisions stratégiques. Les troupes rendues disponibles grâce à la ligne Maginot furent envoyées de manière peu heureuse pour mener des combats de rencontre en Belgique.

Des considérations politiques avaient eu la priorité et des erreurs stratégiques d'appréciation avaient été déterminantes, à savoir le manque de fortifications sur la frontière avec la Belgique, une omission voulue pour éviter de donner l'impression à un allié potentiel que, au moment du danger,

on le laissait tomber, en ne commençant la défense qu'à partir de la frontière française.

Le fameux «esprit de la ligne Maginot» ne diminue en rien la valeur des ouvrages, même s'il est une des causes de la défaite française. Cet esprit traduisait une confiance exagérée dans la ligne de défense et un sentiment disproportionné de sécurité fondé sur le béton et l'acier. Il manquait à la nation l'esprit de sacrifice; l'armée de terre avait perdu son agressivité.

Je demeure convaincu de la valeur des ouvrages permanents pour autant que les principes suivants soient respectés:

- La fortification n'est pas une fin en soi. Napoléon disait: «Les forteresses sont des armes qui ne peuvent pas remplir à elles seules leur mission.»
- De nombreuses forteresses n'ont pas joué leur rôle parce que les commandants n'ont pas su en tirer profit, se complaisant dans une passivité dangereuse. L'initiative et l'agressivité sont indispensables pour mener le combat défensif. La chute d'un ouvrage fortifié laissé à lui-même sans forces mobiles n'est qu'une question de temps.

Le général Dufour donnait déjà en 1838 l'avertissement suivant: «Les fortifications sont une composante importante de la défense de notre pays; ce n'est cependant pas le moyen principal. L'essentiel réside dans la collaboration avec les troupes de campagne; ces dernières trouvent un

appui dans la forteresse qui double leur potentiel défensif.»

– L'avènement de l'arme atomique n'a pas diminué l'importance de la fortification; l'acier, le béton, les matériaux rocheux ou la terre ont un pouvoir de protection élevé contre les radiations, la chaleur et l'onde de choc.

– La fortification a un rendement optimal dans des terrains naturellement forts, le long d'axes difficiles, pour des armées dont l'action défensive est un choix stratégique favorisé par la géographie.

#### **4. Valeur actuelle des installations**

4.1. La conception actuelle et future des fortifications permanentes doit tenir compte de la menace moderne; pour de nouvelles constructions, il convient d'étudier dans le détail les aspects les plus importants des formes futures de la menace, tout en laissant suffisamment de place pour des développements ultérieurs. Avec l'avènement de l'aviation et des armes nucléaires, la recherche d'une protection totale est devenue utopique, et il s'agit de définir pour chaque ouvrage le degré de protection idéal après enquête technique et tactique. L'efficacité des moyens d'attaque contre les forteresses a augmenté grâce à des moyens de repérage plus rapides et plus précis, à une plus grande précision de tir et à une augmentation de

l'efficacité du feu; vous connaissez les caractéristiques de l'artillerie, des chars, des moyens antichars, de l'aviation, des armes atomiques et chimiques.

Une attaque contre des fortifications est pensable avec:

– des coups de main de formations hélicoptères ou infiltrées, qui seront d'autant plus souvent engagées que la défense sera efficace contre des attaques mécanisées ou aériennes,

– des attaques mécanisées conventionnelles, accompagnées d'infanterie, appuyées par le feu de l'artillerie et de l'aviation et par l'utilisation d'armes chimiques,

– l'engagement de projectiles nucléaires dans le but d'annuler la capacité combative de l'ouvrage et de neutraliser ou au moins de paralyser la garnison. Les ouvrages fortifiés restent pratiquement intacts en cas d'explosion aérienne, surtout si le problème de la protection de la défense extérieure, y compris les servants des armes antiaériennes, a été bien résolu. Egaleme nt en cas d'explosion au sol d'armes nucléaires, les ouvrages fortifiés se trouvent en situation relativement favorable s'ils sont situés au voisinage des axes d'attaque; l'adversaire aura tendance à renoncer à leur destruction pour ne pas obstruer ses propres voies de pénétration.

Il serait cependant peu judicieux de vouloir s'opposer à ces nouvelles et plus ou moins brutales formes de menace en utilisant des murs de béton ou des blindages toujours plus épais.

Mais il serait également peu judicieux de renoncer complètement à l'utilisation de la forteresse.

En particulier, le principe de la séparation du feu lointain (feu de l'artillerie et feu de la DCA) et du feu rapproché (feu de flanquement) n'est pas touché par l'évolution des formes de menace. Il en est de même pour la mise en valeur des obstacles par le feu de flanquement.

4.2. Les exigences fondamentales de la fortification moderne peuvent se résumer comme suit:

- renoncer à des ouvrages complexes et à des systèmes continus pour s'orienter vers des éléments plus petits et autonomes, qui émergent à peine du sol et résistent à l'effet brisant de l'explosif, cela davantage par la forme qu'on leur donne que par l'épaisseur du matériau utilisé;
- rechercher une implantation des ouvrages dans des secteurs naturellement forts, en les mariant au terrain et en exploitant au maximum les possibilités de camouflage et de tromperie de l'ennemi.

4.3. En synthèse, retenons que des installations modernes sont utiles pour résoudre les missions suivantes:

- barrer les axes de pénétration aux passages obligés dans un terrain fort;
- protéger les sources de feu à longue portée de l'artillerie et de la DCA;
- assurer et maintenir la force combattive des formations non mécanisées destinées à des engagements mobiles et

l'efficacité des organes de commandement.

4.4. Il me paraît particulièrement important, à propos de notre pays, d'approfondir la préparation intellectuelle et matérielle, de tenir à jour la planification et de garantir la continuité de nos fortifications permanentes, semi-permanentes et de campagne. Cette activité exige de vastes connaissances et de sérieuses investigations dans d'importants domaines de la technique; elle doit tenir compte des conditions particulières de notre pays. C'est une tâche caractéristique de l'arme du génie.

4.5. J'estime également nécessaires l'adaptation constante et la construction de l'infrastructure tactique (obstacles antichars, ouvrages minés, ouvrages de forteresse et abris). Ces travaux sont particulièrement importants là où nous entendons soutenir l'effort principal de notre combat défensif: dans les terrains clés du Plateau et des Alpes, dans le massif alpin, avant tout là où doit se dérouler le combat de longue durée. Priorité doit être aujourd'hui accordée à la création de zones de résistance sur le Plateau, destinées à favoriser des actions mobiles, en particulier les ripostes des troupes mécanisées.

Dans le secteur du corps alpin, les trois formes de fortifications restent indispensables (barrages, ouvrages d'artillerie et abris), alors que, pour l'appui de feu sur le Plateau, il

convient d'engager l'artillerie mobile, si possible blindée.

Les abris également revêtent, dans les deux secteurs, des aspects différents par les caractéristiques du terrain, la densité de la population, la dispersion ou la concentration des constructions, le camouflage.

Dans les barrages, sont déterminants:

- la force paralysante de l'obstacle antichar,
- sa capacité de résistance aux actions ennemies,
- l'engagement en flanquement des armes antichars.

Ces dernières doivent tirer par les embrasures de fortins contre lesquels l'adversaire ne peut agir qu'à courte distance et qui offrent une protection contre le feu de l'artillerie, contre les engagements de l'aviation et des armes chimiques. Des nids de résistance doivent les protéger contre les attaques de l'infanterie qui accompagnent la tentative de percée mécanisée. Le terrain dans les Alpes et les Préalpes permet rarement l'engagement de nos armes antichars mobiles à l'exception des efa, avec déplacement et mise en place de flanquements au dernier moment. La protection des troupes qui doivent, dans les points d'appui ou dans les nids de résistance, être engagées au profit des armes antichars, pose une série de problèmes:

- quel est leur degré de protection?
- où doivent être les abris et à quelle distance du lieu d'engagement?

Le mouvement de l'abri à la posi-

tion de combat doit être très rapide et protégé par des boyaux de communication.

4.6. En fonction de la mobilité limitée dans les Alpes et les Préalpes, l'appui de l'artillerie doit être, au moins en partie, pris en charge par des pièces de la forteresse, capables d'assurer flexibilité d'emploi et concentration de feu avec un nombre minime de pièces et une bonne portée. Le problème est particulièrement brûlant quand on pense que la totalité de l'artillerie du corps d'armée alpin est tractée. Exception faite de la construction des lance-mines de forteresse, qui, à l'échelon bataillon, sont une arme excellente pour un appui direct, la situation de l'artillerie de forteresse s'est constamment dégradée au cours des 30 dernières années. Malheureusement, les impulsions données dans les années 1958-1960 pour obtenir une amélioration n'ont eu aucun succès. L'idée était alors lancée d'utiliser nos ouvrages d'artillerie pour y installer des rampes de lancement pour l'appui lointain au moyen de fusées ou d'engins guidés (voir à ce sujet l'article de la *NZZ*, «Fernkampfwaffen für unsere Festungen»). Cela aurait offert un bon appui au gros de notre armée, dans tous les secteurs d'engagement et le rapport aurait été amélioré entre l'efficacité du feu des forteresses, leur importance tactique et les effectifs relativement élevés des garnisons.

Des monoblocs en béton analogues à ceux des lance-mines de forteresse,

dotés de canons d'un calibre d'au moins 15 cm, tiendraient amplement compte du principe de la décentralisation et de la simplicité.

Certains doutes peuvent surgir au sujet du camouflage (nécessité d'un accès routier et du ravitaillement en munition pendant le combat), au sujet de la protection limitée et de la vulnérabilité des embrasures en cas d'attaque aérienne. On doit avoir la conviction que, avec peu de pièces tirant par des embrasures, on peut obtenir une bonne efficacité et une raisonnable concentration de feu.

Je suis en tout cas conscient des inconvénients des grandes forteresses, que je considère comme dépassées. Cela est aussi valable pour les tourelles qui ont fait leur temps, même si la science des fortifications a toujours considéré comme erronée leur substitution par le tir par les embrasures pour les feux d'action lointaine. Avec des tourelles à éclipses ou escamotables, on pourrait éliminer de nombreux désavantages; on déboucherait ainsi sur la solution que d'autres pays ont adoptée pour leurs missiles importants. Cependant, l'engagement est énorme et le rapport coût/efficacité très défavorable.

4.7. La fortification permanente n'a, en fait, pas vécu. Quelques principes et quelques formes ont changé, quelques missions ont été redimensionnées. Nous devons rester conscients de la valeur de cet héritage et des sacrifices, surtout de nature

financière, que sa réalisation a comportés. Le chef de l'état-major général pendant la Deuxième Guerre mondiale, le commandant de corps Huber, écrivait à ce propos: «A la fin du service actif, nous possédons donc un solide système fortifié, qui aura une valeur durable. En considérant les moyens investis dans ces travaux et que le peuple suisse a dû mettre à disposition, il est nécessaire que ces ouvrages ne soient pas abandonnés. Il serait gravement irresponsable de refuser ou de retirer les moyens financiers nécessaires à leur entretien, comme ce fut le cas après la guerre mondiale de 1914-1918.»

Tout en gardant à l'esprit cette invite, il convient de comparer pragmatiquement les coûts de maintenance avec les avantages possibles offerts par les ouvrages et d'avoir le courage, après un examen attentif, d'éliminer les constructions vraiment dépassées. Lors de la réalisation de nouveaux ouvrages, il s'agit de rechercher, en gardant le sens de l'équité, un rapport judicieux entre les investissements pour l'armement et l'équipement et ceux pour l'infrastructure militaire. A juger de la valeur purement matérielle et de l'effet dissuasif, les ouvrages fortifiés témoignent de notre volonté de défense et demeurent l'expression de notre neutralité sur tous les fronts.

4.8. L'axiome qu'une forteresse ne vaut que ce que vaut l'esprit de sa garnison est aussi valable chez nous.

Les meilleures installations ne suffisent pas pour arrêter un adversaire si le défenseur ne fait pas preuve d'une grande volonté de combattre. La valeur de la fortification repose sur la force morale des troupes qui, à l'intérieur comme à l'extérieur, sont engagées pour remplir une mission défensive commune. Les troupes de forteresse, devenues depuis quelques années une arme, apportent l'appui

principal au combat de l'infanterie de nos brigades. Elles doivent perpétuer un esprit de corps, fondé sur une longue tradition et sur un sens aigu du devoir lors de l'exécution de la mission. Toutes les troupes engagées dans les régions fortifiées — équipages des fortins, garnisons des forts, formations extérieures — doivent se caractériser par leur agressivité.

R. Mi

## **Association d'histoire et de science politique**

### **hispo**

**Prochaine conférence:** 11.3.1985  
Münstergasse 36  
Berne

**Orateur:** Jean Monnier, ambassadeur

**Thème:** «De la neutralité permanente  
et de quelques régimes apparentés»

*Secrétariat:* Case postale, 3000 Berne 16